

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, AVIS PUBLIC, EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSignée, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ, QUE :

- La séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski pour la présentation et ***l'adoption du budget de l'année financière 2026*** et du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 se tiendra lundi le 12^e jour du mois de janvier 2026 à 19h30 heures à la salle Anicet-Proulx (*Salle communautaire*) de Saint-Narcisse-de-Rimouski.
- À cette même séance, sera présenté le **règlement sur la taxe foncière générale, des taxes spéciales et de service 2026.**
- Les délibérations et la période de questions, lors de cette session, porteront exclusivement sur le budget de l'année financière 2026 et sur le programme triennal des dépenses en immobilisations 2026-2027-2028.
- Tous les contribuables sont invités à y assister.

Donné à Saint-Narcisse-de-Rimouski ce 5^e jour du mois de janvier deux mille vingt-six (2026).



Dominique Michaud
Directrice générale/greffière-trésorière